



Compte-rendu du BDE du mardi 26 janvier 2021 A 18h30 en visioconférence

Membres présents : Mmes Anne-Sophie Pointet, Gaele Puig Marty, Ludivine Ryckebusch.
MM. Patrice Chabrierie, Robert Lafond, Alain Mouchot, Xavier Sarini, Michel Tessier, Christophe Vilna.

Absent excusé : M. Thierry Jorez

Absentes : Mmes Nathalie Bonanni, Francine Mathieu

Invité : M. Frédéric Jury

La séance débute à 18h40

INFORMATIONS GENERALES

- ↪ Pour augmenter notre vitesse de communication nous allons être connecté à la fibre, le branchement est prévu pour le jeudi 04 février en fin de matinée.

ETUDE DES VŒUX

- ↪ Présentation et étude des vœux présentés par la FFHB en vue de l'AG fédérale 2021. Le BDE s'est spécifiquement intéressé aux vœux qui touchent plus particulièrement les clubs évoluant au niveau départemental. Le président va adresser à tous les clubs ces vœux en demandant aux clubs évoluant en national une particulière attention aux vœux 32 à 66. Le retour des clubs devra se faire pour le 4 février.
 - ☛ Vœu n° 6 le BDE souhaiterait que le terme « *modifier* » soit remplacé par « *reporter* » qui sous-entend une prolongation à contrario de modifier qui pourrait induire une diminution
 - ☛ Pas de remarques particulières pour les vœux jusqu'au vœu 31.
 - ☛ Les vœux de 32 à 66 traitant du règlement relatif au contrôle administratif et financier des clubs ne concernent que peu les clubs évoluant dans les championnats départementaux et régionaux. Nous sollicitons l'avis des clubs évoluant au niveau national.
 - ☛ Vœu n°69 : Modalités de tenue des audiences disciplinaires
La rédaction de ce vœu provoque un large débat quant à sa terminologie à savoir : ligne 3 doublon de « le président » mais ce qui interpelle c'est la rédaction : « ...le président de l'organe disciplinaire après avoir recueilli l'accord de la personne poursuivie **en ce qui la concerne**... » ce qui nécessiterait de la part de la commission de discipline, avant d'expédier une convocation pour une réunion en Visio (ce qui risque de se développer), de solliciter l'accord du mis en cause.
 - ☛ Vœu n°75 : « Point de départ d'une sanction disciplinaire »
La rédaction de ce vœu très importante laisse trop de place à l'interprétation favorable au sanctionné. Le fait de compter en match voire entraînement et non

en date peut permettre à un sanctionné d'effectuer sur une seule date plusieurs dates de suspension.

- ☛ Vœu n°77 « Référence au tableau des sanctions disciplinaires »
A voir à l'usage mais semble ouvert à beaucoup d'interprétations

✚ POINTS DES COMMISSIONS

↪ SPORTIVE

- ☛ À la suite de la réunion avec les clubs, recherche de nouvelles perspectives d'organisation de rencontres avec les niveaux de chaque équipe avec différentes hypothèses et à la fin de saison organisation d'un moment festif (style finale de coupe) pour pouvoir jouer avec un maximum d'équipe sans forcément s'attacher au niveau.
- ☛ Espérons qu'il sera possible, de redémarrer le 14 mars 2021,

↪ TECHNIQUE

- ☛ Continuité des actions déjà mises en place (écoles, EHPAD).
- ☛ **CMCD** : Pour le chantier lancé par le président lors du CA du 9 janvier : mise en place d'un lien pour récolter un maximum d'idées qui seront les orientations de base
- ☛ Jeunes arbitres : la ligue insiste alors qu'aucun match permettant la pratique n'existe
- ☛ La formation de cadres à une nouvelle fois fait le plein avec 17 personnes
 - ☞ Cette formation comme la formation d'arbitres se passent bien mais la partie mise en place de l'application ne pourra intervenir qu'à la reprise.

↪ ARBITRES

- ☛ Patrice termine son étude sur les Arbitres T3 du territoire. : chantier à mettre en place pour pouvoir avancer sur l'arbitrage, entre autres (travaille à réaliser également avec les clubs).
 - ☞ Robert insiste sur sa volonté que soit rapidement mis en place ce chantier que l'on travaille avec les clubs pour essayer de trouver ensemble des solutions pour les problèmes d'arbitrage qui touchent tout le monde. C'est une démarche qui nous est propre nous devons avancer sans attendre les autres départements.
- ☛ Patrice envoie un message aux arbitres T3 pour tester les connexions : l'idée est de leur envoyer des questionnaires et par la suite une visio pour éclaircir les points qui auraient besoin de l'être.
- ☛ Il informe l'assistance de la disparition du club omnisport de Saint Michel et donc la création de St Michel Sports Handball

↪ FINANCES

- ☛ RAS
- ☛ Encore quelques clubs n'ont pas payé les licences.
 - ☞ Christophe fait le point avec Chantal et fait relancer les clubs débiteurs
- ☛ Virement d'une partie du solde du compte de la BNP
 - ☞ Robert s'en occupe avec Chantal.

La séance est levée à 21h

La Secrétaire Générale
Ludivine RYCKEBUSCH



Le Président
Robert LAFOND

